

FICHE DE POSTE TRAVAILLEUR SOCIAL

Pour postuler merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :
christy.hoang@amitel.eu

I. PRESENTATION DE L'EMPLOI

1. Intitulé de l'emploi : Travailleur social chargé de l'accueil et de l'accompagnement des résidents

2. Localisation du poste : Strasbourg

3. Statut de l'emploi (niveau de qualification et catégorie de personnel)

Emploi nécessitant des qualifications correspondant aux certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles relevant minimum du niveau 5 (anciennement niveau III) et validant des compétences pour la conduite d'un projet socioéducatif.

Emploi classé dans la catégorie des collaborateurs.

4. Caractéristiques du poste :

Emploi à temps plein,
Horaire bihebdomadaire de 70 heures,
Travail un week-end sur deux et en soirée

5. Liaison hiérarchique : poste sous la direction de la coordinatrice du pôle socioéducatif

II. PRESENTATION D'AMITEL

Amitel (contraction d'Amitié et Hôtel) est une association privée de droit local créée au début des années 1920. Elle est née de la volonté d'une poignée de personnes, **soucieuses du devenir des jeunes...** Depuis plus de 100 ans AMITEL a toujours eu comme ambition de proposer des logements sociaux modernes, confortables et adaptés aux besoins des jeunes.

Membre de L'UNAFO (Union professionnelle du logement accompagné) AMITEL est aujourd'hui un acteur reconnu et incontournable en matière de **logement accompagné** en direction des **jeunes adultes (18-30 ans)** à Strasbourg et sur le territoire bas-rhinois.

Dans ses 490 logements en résidences et ses 44 logements en intermédiation locative, ce sont plus 2000 jeunes d'une **soixantaine de nationalités** qui sont accueillis chaque année.

Mais AMITEL c'est bien plus que des logements c'est aussi une équipe socio-éducative à disposition des jeunes pour les accompagner dans tous les aspects de leur vie autour du concept de #TribuAmitel.

#TribuAmitel = « *Communauté de jeunes (d'esprit) d'horizons, de cultures, de religions différentes, qui vivent ensemble et qui s'enrichissent mutuellement de leurs expériences dans le respect, la tolérance, l'amitié, la joie, la convivialité et le fun !* »

III. FINALITE ET MISSION DE L'EMPLOI

1. Finalité

Participer à l'action globale menée par AMITEL pour aider les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle via le logement.

2. Missions principales (détails des missions et compétences en Annexe)

- **Mission 1** : Participer activement au fonctionnement général de l'association et à l'élaboration de son projet global
- **Mission 2** : Accompagnement individuel : Accueillir les jeunes résidents et mettre en place un accompagnement personnalisé adapté à leur situation favorisant leur autonomie
- **Mission 3** : Animation collective : Elaborer et mettre en œuvre des actions collectives à destination des jeunes en lien avec les acteurs du territoire
- **Mission 4** : Contribuer à l'articulation entre l'accompagnement socioéducatif et les activités de gestion locative
- **Mission 5** : Contribuer à la conception, à l'évaluation et à l'évolution du projet socioéducatif

IV. CONTEXTE DE L'EXERCICE DE L'EMPLOI

1. Le champ d'autonomie et de responsabilités de l'emploi

Autonomie : Le travailleur social est en mesure de prendre les décisions courantes concernant le suivi et l'accompagnement des résidents. Il peut aussi être amené à prendre des décisions d'urgence concernant la sécurité des personnes et des lieux. Il doit cependant en référer à son supérieur hiérarchique.

Responsabilités :

- Le travailleur social doit faire respecter le règlement intérieur de la résidence.
- Le travailleur social doit assurer le suivi du résident et veiller à sa bonne intégration dans son nouvel environnement
- Le travailleur social est chargé d'accompagner le résident dans son parcours vers l'autonomie
- Le travailleur social assure le lien entre les différents acteurs afférant au bon déroulement de l'accompagnement
- Le travailleur social est facilitateur du bien vivre ensemble au sein de la résidence et met en œuvre les différentes actions validées dans le projet triennal
- Le travailleur social doit rendre compte de ses actions par la rédaction d'un rapport d'activité annuel objectivé
- Le travailleur social agit en collaboration étroite avec tous les membres du personnel (gestion locative, administration, entretien maintenance)
- Le travailleur social doit assurer la veille réglementaire concernant son champ d'intervention
- Il est tenu au secret professionnel

2. Les contraintes de l'emploi

Le temps de présence du travailleur social devra être organisé de manière à ce qu'il corresponde en grande partie au temps de présence des résidents dans les locaux d'AMITEL. Les horaires de travail comporteront des heures de travail en soirée et en week-end.

ANNEXE : détails des activités et compétences par mission

Mission 2 : Accompagnement individuel : accueillir les jeunes résidents et mettre en place un accompagnement personnalisé adapté à leur situation favorisant leur autonomie

Activités principales	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir chaque jeune individuellement - Effectuer une analyse de la situation de chaque jeune à l'arrivée - Définir et mettre en œuvre le projet d'accompagnement personnalisé (loi 2002-2) conjointement avec le jeune - Rechercher au quotidien les solutions adaptées aux problèmes rencontrés par les jeunes et les mettre en œuvre - Accompagner les jeunes dans leur parcours résidentiel de l'intégration dans le logement à l'accès au logement de droit commun - Mettre en place un accompagnement aux outils numériques <i>via</i> la médiation numérique - Informer les jeunes sur leurs droits et les dispositifs d'aide - Rechercher et mobiliser les partenariats nécessaires à la mise en œuvre de l'accompagnement - Orienter les jeunes vers les acteurs susceptibles de pouvoir les aider dans leur parcours et faciliter la prise de contact - Accompagner les jeunes pour préparer la suite de leur parcours à l'issue de leur séjour au sein du Fjt (accès aux droits, mobilité, insertion professionnelle...) 	<p>Savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques et besoins du public jeune et du territoire - Politiques de jeunesse nationales et territoriales - Politiques sociales nationales et territoriales - Environnement partenarial du Fjt et potentialités du territoire - Cadre réglementaire applicable aux Fjt - Problématiques d'insertion sociale des jeunes <p>Savoir-faire être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les besoins et attentes des jeunes - mobiliser des techniques d'intervention sociale adaptées (entretiens individuels, etc...) - garantir les droits et la confidentialité des données personnelles des résidents - mobiliser des ressources partenariales en fonctions des besoins des jeunes - développer et animer des relations partenariales - impliquer les jeunes à toutes les étapes de leur accompagnement et de leurs parcours - travailler en équipe - adapter sa posture en fonction des personnes et des situations - utiliser les outils numériques et les mobiliser dans l'accompagnement des jeunes <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité - Posture « d'aller vers » - Bienveillance - Ecoute des jeunes et de leurs attentes - Empathie - Equité

Mission 3 : Animation collective : élaborer et mettre en œuvre des actions collectives à destination des jeunes en lien avec les acteurs du territoire

Activités principales	Compétences
<p>Contribuer à l'élaboration du programme d'animation de la vie collective du Fjt (actions et méthodologie)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des situations propices à l'échange et à l'expression des jeunes y compris sur des temps informels - Proposer des temps d'animation collective sur des thématiques en lien avec les attentes et besoins des jeunes (santé, accès aux droits, emploi, citoyenneté...) - Concevoir et animer des actions et projets : <ul style="list-style-type: none"> o mobilisant et valorisant les compétences des jeunes et le partage des savoirs entre pairs ; o favorisant les liens des jeunes entre eux ; o favorisant l'ouverture des jeunes sur le territoire et leur participation à la vie sociale, citoyenne et culturelle « hors les murs » ; o favorisant l'inclusion numérique des jeunes. - Encourager et accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen (débats, prise de parole, assemblées de jeunes, ateliers d'écritures...) - Contribuer à la mise en place et à l'animation le conseil de vie sociale ou toute autre instance de participation des jeunes - Mobiliser et associer les partenaires aux actions collectives mise en œuvre - Développer une présence éducative en ligne 	<p>Savoirs</p> <p>Caractéristiques et les pratiques du public jeune et du territoire</p> <p>Environnement partenarial du Fjt</p> <p>Savoir-faire : être capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser des techniques de co-construction d'animation collective propices à la participation des jeunes - maîtriser les techniques pédagogiques de valorisation des compétences et potentiels des jeunes - repérer, activer et entretenir les réseaux partenariaux pour mobiliser les ressources du territoire - analyser les dynamiques de groupe - utiliser les outils numériques dans la pratique professionnelle - créer un environnement favorisant la convivialité et vivre-ensemble - investir les espaces collectifs comme lieu et support d'animation - communiquer dans un contexte professionnel avec les jeunes, les partenaires, les membres de son équipe - prévenir et gérer les situations de conflits <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une relation de confiance avec les jeunes - Encourager les initiatives - Savoir reconnaître et valoriser les capacités et compétences des jeunes - Se rendre disponible - Être à l'écoute - Faire preuve d'empathie

Mission 4 : Contribuer à l'articulation entre l'accompagnement socioéducatif et les activités de gestion locative

Activités principales	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la situation locative des jeunes en lien avec le professionnel en charge de la gestion locative - Alerter les équipes de la gestion locative des problèmes rencontrés par les jeunes pouvant impacter le séjour - Elaborer conjointement des solutions d'accompagnement pour faciliter l'intégration dans le logement, prévenir les risques locatifs (impayés, expulsion, ...) et préparer la suite du parcours résidentiel 	<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Missions de gestion locative au sein du Fjt Droits et des obligations des jeunes au regard de leur contrat de résidence Dispositifs d'aide mobilisables Politiques du logement <p>Savoir-faire être capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer dans un contexte professionnel - identifier et transmettre la juste information dans le respect des règles de confidentialité - travailler en équipe - mobiliser des techniques pédagogiques d'accompagnement dans le logement (ménage, consommation énergétique, hygiène, sécurité...) - maîtriser les outils du parcours résidentiel <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention / vigilance - Coopération - Souplesse - Réactivité

Mission 5 : Contribuer à la conception, à l'évaluation et à l'évolution du projet socioéducatif

Activités principales	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'élaboration du diagnostic des besoins du territoire - S'approprier le contenu du contrat de projet - Contribuer à la définition des objectifs du projet socioéducatif et des indicateurs d'évaluation de la fonction socioéducative - Contribuer à l'élaboration des bilans et rapports d'activité - Assurer le suivi de l'activité et collecter les données d'activité relatives à l'accompagnement individuel et l'animation de la vie collective - Contribuer aux évaluations du projet (évaluation interne prévue par la loi 2002-2) - Œuvrer avec les jeunes pour qu'ils contribuent à l'évaluation puis à la définition du projet socioéducatif - Contribuer à l'échange de pratiques et à l'évolution des pratiques professionnelles - Proposer des pistes d'évolution du projet et des activités 	<p>Savoirs Enjeux de l'évaluation</p> <p>Savoir-faire être capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer, analyser, rendre compte des activités à l'oral et l'écrit - S'approprier les outils de suivi - Capacités rédactionnelles <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être force de proposition